

Avec le soutien du CNV, de la SACEM et de l'Institut Français et les partenaires en région.



CRITERES DE CANDIDATURES

Critères de sélection

- Etre originaire, pour au moins un membre du groupe, d'une diaspora d'Afrique/Moyen Orient, Europe, Amériques/Caràibes, Asie/Océanie et installé en France,
- Etre majoritairement implanté dans une des régions de France participantes au dispositif,
- L'intérêt du récit social et culturel du projet, concomitant à l'approche artistique,
- Avoir un répertoire live majoritairement constitué de compositions originales (minimum 70% compositions originales et 30% reprises), et d'une durée de 30 à 45 minutes minimum,
- Bénéficier d'un élément d'encadrement (manager, label, éditeur, tourneur...) ou d'un représentant désigné,
- Ne pas avoir signé dans une grande maison de disques ou ne pas avoir fait partie d'un gros catalogue de tournée dans les 5 dernières années,
- Pouvoir dégager des périodes de disponibilité à partir d'octobre 2019 jusqu'à décembre 2020,
- Soumettre trois titres enregistrés, une bio, une photo, une fiche technique, et répondre à un questionnaire simple.

Quel Prix ?

Les lauréats bénéficieront de conseils de la part du réseau de professionnels engagés dans le Prix, d'un accueil en résidence sur mesure et d'une aide à la diffusion.

Accompagnement des lauréats

- Conseil sur la stratégie de développement professionnel,
- Coaching promotionnel,
- Coaching production live,
- 1 accueil en résidence,
- 5 dates de diffusion nationale et internationale.

Le site web du Prix des Musiques d'ICI : <http://prixdesmusiquesdici.com/>

La page facebook : <https://www.facebook.com/prixdesmusiquesdici/>